

MONOGRAPHIE DE FONCTION DE L'INFIRMIER EN CHEF DE STERILISATION.

1. Introduction

La monographie de fonction de l'infirmier en chef de stérilisation date de 1996, il était nécessaire de la revoir. Le comité scientifique de l'ASTER, composé d'infirmiers, de stérilisation, d'infirmiers hygiénistes, d'auxiliaires de stérilisation et de pharmaciens a travaillé à l'actualisation des monographies en tenant compte des évolutions techniques, normatives et légales en stérilisation hospitalière. Ce texte est le fruit de la réflexion de spécialistes de terrain issus de divers hôpitaux francophones.

MONOGRAPHIE DE FONCTION DE L'INFIRMIER EN CHEF DE STÉRILISATION.

L'infirmier en chef d'un service de stérilisation centrale est la personne qualifiée et spécialement formée pour accomplir, dans le cadre d'une équipe structurée, la surveillance des procédures de nettoyage, de désinfection, de stérilisation et de traçabilité (au sens de l'A.R. du 18 juin 1990 (volet B, 1.8.) modifié le 13 juillet 2006 relatif aux prestations techniques des soins infirmiers), l'organisation, de la continuité et de la qualité de l'activité infirmière, du développement et de l'application de la politique infirmière dans l'hôpital au sein de son équipe, l'infirmier en chef accomplit sa mission en contact étroit avec les médecins et les responsables des différents aspects des activités de l'unité (au sens de l'A.R. 13 juillet 2006 portant exécution de l'article 17bis de la loi sur les hôpitaux, coordonnée le 7 août 1987, en ce qui concerne la fonction d'infirmier en chef).

Cette fonction, sous la responsabilité du pharmacien hospitalier, comporte :

- L'observation, l'analyse des différents paramètres, les contrôles de la prise en charge, du nettoyage, de la désinfection des dispositifs médicaux ;
- La surveillance de chaque cycle de stérilisation afin d'en garantir le bon déroulement ;
- Le développement et suivi de la traçabilité des différents processus et procédés, du stockage et transport, de la maintenance et de l'utilisation des dispositifs médicaux stérilisés.
- Le développement et le suivi d'une démarche qualité.

Cette fonction implique :

- Des qualités intellectuelles visant à comprendre et à maîtriser les différentes procédures de nettoyage, de désinfection, de stérilisation et leurs indications, de traçabilité et de démarche qualité.
- La rigueur, l'ordre, la précision, la prise de responsabilité et la fermeté.
- Des capacités d'adaptation aux nouvelles technologies, réglementations et normes ;
- Le respect des règles et normes d'hygiène hospitalières ;
- Des compétences en management et formation.

2 Conditions d'accès.

Pour exercer la fonction d'infirmier en chef d'un service de stérilisation, il faut :

- Etre porteur du titre d'infirmier au sens de la loi belge en vigueur.
- Etre porteur d'un titre de Master en Sciences Hospitalières ou école de Cadre en Soins Infirmiers.
- Suivre une formation spécifique en matière de techniques de stérilisation des dispositifs médicaux.
- Maintenir ses connaissances spécifiques par le biais de formation continuée
- Idéalement être porteur d'un diplôme universitaire en stérilisation des dispositifs médicaux.

3. Situation hiérarchique.

Dans la structure hospitalière, le service de stérilisation fait partie des services logistiques du département infirmier et son superviseur scientifique et responsable du niveau qualitatif des activités journalières est un pharmacien hospitalier (selon l'A.R. du 4 mars 1991)

A. Supérieurs directs :

L'infirmier en chef responsable d'un service de stérilisation est placé sous la responsabilité

- De la direction du département des soins infirmier pour l'organisation, la supervision, la formation et l'évaluation de l'équipe.
- Du pharmacien hospitalier pour la surveillance et les contrôles de l'environnement, des processus de lavage, désinfection, conditionnement, emballage, stérilisation, stockage, gestion, transport, traçabilité et qualité des dispositifs médicaux.

B. Subordonnés :

L'infirmier en chef responsable d'un service de stérilisation est responsable de l'encadrement des infirmiers et des auxiliaires de stérilisation.

MONOGRAPHIE DE FONCTION DE L'INFIRMIER EN CHEF DE STERILISATION.

C. Relations fonctionnelles :

L'infirmier en chef d'un service de stérilisation a des relations fonctionnelles avec tous les services de soins, les services médico-techniques et en particulier le bloc opératoire, l'administration (ressources humaines, achats, comptabilité), le service technique (Biotechnique, Fluides, informatique, ...) Les services hôteliers (Entretien des locaux,...), le pharmacien responsable (de la stérilisation et du magasin de matériel médical), les fournisseurs et éventuellement les services extra hospitaliers.

L'infirmier en chef responsable d'un service de stérilisation participe activement au Comité d'Hygiène Hospitalière, au Comité du Matériel Médical.

D. Rôle didactique :

L'infirmier en chef responsable d'un service de stérilisation organise et participe à la formation continue du personnel infirmier et des auxiliaires de stérilisation, encadre les étudiants infirmiers et tout autre stagiaire en formation et participe à la formation et à l'information du personnel de soins.

4. Fonctions.

A. Cadre légal :

- A.R. n° 78 - 15/12/1978. – liste d'actes infirmiers
- A.R. n° 33 - 04/03/1991, Art. 12.
- A.R. 29/12/2007.
- A.R. 26/04/2007.
- CSH recommandations N° 7848, Révision mai 2006

B. Procédures de nettoyage et de désinfection :

L'infirmier en chef responsable d'un service de stérilisation :

- Organise et est attentif au bon déroulement de la collecte, du transport, de la réception des dispositifs médicaux traités au service de stérilisation ;
- Etablit et soumet des procédures pour le lavage et de désinfection des dispositifs médicaux au comité d'hygiène hospitalière ;
- Veille à l'application des différentes procédures établies pour le lavage et la désinfection ;
- Organise, supervise, participe et rédige le rapport des tests nécessaires aux choix des produits de lavage, de désinfection, de contrôle et de validation.
- Veille au bon emploi des détergents, des désinfectants, du matériel de lavage et de désinfection, et des produits de test;
- Veille à l'application des mesures visant la protection du personnel lors de la manipulation des dispositifs médicaux souillées, des charges lourdes et de l'utilisation des appareillages de lavage et de désinfection.
- S'informe et propose la procédure de lavage et de désinfection la plus adaptée lors de l'introduction d'un nouveau matériel. (directive européenne 93/42 modifiée par la directive 2007/97 renforcée par la norme européenne EN27664)
- Veille au bon fonctionnement et à la bonne manipulation et à l'utilisation efficace et efficiente des outils mis à disposition ;
- Est capable de surveiller et interpréter les paramètres de lavage et de désinfection quelque soit le procédé appliqué ;
- Réalise les différents contrôles conformément aux normes en vigueur ;
- Veille à l'enregistrement et à l'archivage des différents paramètres de lavage et de désinfection ;

MONOGRAPHIE DE FONCTION DE L'INFIRMIER EN CHEF DE STÉRILISATION.

- Emet un avis pour tout achat de nouveau matériel devant être traité ou utilisé dans le service de stérilisation.

C. Techniques de conditionnement :

L'infirmier en chef responsable d'un service de stérilisation :

- Choisi le conditionnement le mieux adapté en fonction du dispositif médical et du procédé de stérilisation ;
- Supervise le conditionnement des dispositifs médicaux propres et désinfectés ;
- Crée et mets à jour la base de donnée de reconstitution des sets et dispositifs médicaux ;
- Veille à la reconstitution, la vérification et l'emballage des dispositifs médicaux propres et désinfectés ;

D. Techniques de stérilisation :

L'infirmier en chef responsable d'un service de stérilisation :

- Veille à la bonne composition des charges à stériliser ;
- Choisi le procédé de stérilisation applicable en fonction des recommandations de fabricant des dispositifs médicaux à stériliser ;
- Est capable de surveiller et interpréter les paramètres de stérilisation, quelque soit le procédé appliqué ;
- Réalise les différents contrôles conformément aux normes en vigueur ;
- Veille à l'enregistrement et à l'archivage des différents paramètres de stérilisation ;
- Veille à respecter les procédures visant à produire un dispositif médical stérile sans résidus toxiques ;
- Veille à la bonne manipulation, à l'étiquetage et au stockage du matériel stérile ;
- Supervise la qualité des produits stérilisés avant leur libération ;
- Emet un avis pour tout achat de nouveau matériel devant être traité ou utilisé dans le service de stérilisation.

E. Traçabilité :

L'infirmier en chef responsable d'un service de stérilisation :

- Veille à l'application des procédures de traçabilité des dispositifs médicaux ;
- Veille à l'application des procédures de traçabilité des processus de lavage, désinfection et stérilisation;
- Veille à l'application des procédures de traçabilité des processus de contrôle, vérification, reconstitution des dispositifs médicaux ;

5. Les supérieurs hiérarchiques :

L'infirmier en chef responsable d'un service de stérilisation :

- Se conforme aux ordres, aux directives professionnelles et administratives de ses supérieurs ;
- Se conforme à la législation et aux normes relatives à son service ;
- Gère son service dans un souci de qualité, efficacité et efficience.

6. L'équipe :

L'infirmier en chef responsable d'un service de stérilisation :

- Se conforme à l'organisation de l'institution ;
- Instruit, guide, forme et supervise tous les infirmiers et les auxiliaires du service ;
- Veille à entretenir une bonne entente, une entraide et un esprit d'équipe au sein du service ;
- Veille à une bonne transmission des informations.

7. L'institution :

L'infirmier en chef responsable d'un service de stérilisation :

- Actualise de façon permanente ses compétences par le biais de formations diverses ;
- Veille à maintenir un travail de qualité par ses actes et son attitude professionnelle et relationnelle ;
- Se conforme au règlement général de l'institution ;

MONOGRAPHIE DE FONCTION DE L'INFIRMIER EN CHEF DE STERILISATION.

- Respecte les règles de déontologie de la profession ;
- Agit de façon à ne pas nuire à la réputation de l'institution ;
- Collabore au projet de l'institution ;
- Se conforme aux décisions émises par le comité d'hygiène hospitalière
- Etablit de bonnes relations avec les partenaires du service.

8. La/les associations

L'infirmier en chef responsable d'un service de stérilisation :

- Fait partie d'une association infirmière
- Fait partie d'une association de Stérilisation
- Assiste et/ou participe aux journées, congrès, formations organisées par les associations belges et internationales de stérilisation.

9. Auteurs

BOUGELET Francis, infirmier chef en stérilisation – CHR Citadelle – Liège

Président de l'ASTER

GOBERT Eric, infirmier hygiéniste – CHdN - Ettelbruck

Vice-Président de l'ASTER

DUBOIS Véronique, infirmière chef en stérilisation – VIVALIA site Arlon

Administrateur de l'ASTER

DI NUNZIO . Maria, infirmière en chef en stérilisation – CHR Huy

Administrateur de l'ASTER

de la CHARLERIE Isabelle, infirmière en chef en stérilisation – CHRSM Namur

Secrétaire de l'ASTER

DELHAUTEUR Blaise, pharmacien hospitalier - stérilisation – CHR Citadelle Liège

Expert scientifique – comité scientifique de l'ASTER

DEMEULDRE Pierre-Francois, pharmacien hospitalier – stérilisation – CHU Liège

Expert scientifique – comité scientifique de l'ASTER

DIEU Laurent, auxiliaire de stérilisation – Clinique St Pierre Bruxelles

Expert scientifique – comité scientifique de l'ASTER